

European School of Law Toulouse

École

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [L'École](#)

L'École

European School of Law Toulouse

L'École Européenne de Droit de Toulouse - European School of Law Toulouse, a pour ambition de former des juristes pour l'Europe. Elle a un axiome : la diversité culturelle, linguistique et juridique comme éléments de la formation, la mobilité des étudiants comme vecteur de la construction des savoirs.



La création de l'European School of Law Toulouse à l'Université Toulouse Capitole est un projet unique en son genre, elle forme des futurs juristes pour l'Europe qui :

- sont capables de connaître, comprendre, comparer, articuler et concevoir les règles nationales et européennes ;
- apprennent le droit par la mobilité ;
- sont porteurs des nécessaires coopérations entre juristes.

Les étudiants sortant de l'École sont en mesure d'optimiser les solutions juridiques qui se posent dans l'espace européen.

L'École a été officiellement présentée le **mercredi 7 mai 2014**, lors d'une conférence de presse au Ministère des affaires étrangères, sous le patronage et en présence de **M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International.**

Discours de Laurent Fabius pour l'ouverture de l'École Européenne de Droit à Toulouse

Pourquoi une École ?

Une conception particulière du droit européen

Une École pour traduire une conception particulière et cohérente de la structuration des connaissances et de l'enseignement du droit.

La création de la European School of Law Toulouse correspond à une certaine conception du droit dans l'espace européen : une conception reposant sur la conviction que la pluralité des méthodes caractérise avec pragmatisme la construction de l'espace juridique européen.

Une École comme moyen de profiler les étudiants sélectionnés dans une formation juridique de dimension européenne.

Les formations de cette école sont conçues dans le sens de la compréhension et de la connaissance, en théorie comme en pratique, des différentes méthodes de construction du droit (intégration, coopération, coordination).

Une École pour répondre à un besoin. La dimension européenne des professions juridiques nécessite une formation qui dépasse le cadre national puisque la construction du droit européen modifie en profondeur des pans entiers des droits nationaux.

Elle ne saurait se limiter non plus à une formation au seul droit européen puisque ce droit ne se comprend et ne se construit que dans ses relations aux droits nationaux, et qu'il ne cesse de modifier les relations entre les droits

- [2017-2018](#)
- [2018-2019](#)

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse